

Procès-verbal de la 59^{ème} Assemblée générale de la société de développement Lausanne-Jorat

Date : Mercredi 30 septembre 2020, à 20h00

Lieu : Grande salle de Vers-chez-les-Blanc.

Présents : voir liste de présence

Excusés : M. Etienne BALESTRA, chef du service Parcs et Domaines de la ville de Lausanne, Michel BELET, Président d'honneur, Pierre-Henri LOUP, membre du comité, Jean-Paul DEPRAZ, Annette et Roger SANDOZ, Charles TROILLET, Ursula et Alain BESSON, Yvonne RAPIN, Pierrette et Roland BARBEY, Olivier et Agnès CACHIN, Isabelle MONOD, famille BRANTSCHEN, M. et Mme PANATIER, M. et Mme NARBEL, M, et Mme GLAUSER, membres

Au nom de la Société de développement Lausanne-Jorat, le Président souhaite la bienvenue à tous. Puis il remercie le représentant de la Municipalité, les représentants des législatifs cantonaux et communaux, les Présidents des sociétés locales, ainsi que les personnes présentes pour la 59^{ème} assemblée générale annuelle. Il cite également les personnes qui ont pris la peine de s'excuser.

Pas d'observation ou remarque concernant l'ordre du jour qui avait été envoyé par courrier aux membres.

Point 1 : Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Ce procès-verbal a été mis à disposition sur notre site internet.

Personne ne demande la lecture du procès-verbal et il est approuvé à l'unanimité.

Point 2 : Discussion et approbation du rapport d'activité du comité

Au cours de cette période, votre comité s'est réuni 11 fois en séance plénière, avec le plus souvent la présence de l'ensemble de ses membres. Plusieurs autres séances ont été plus spécifiquement consacrées à la préparation des diverses fêtes et animations de nos villages.

Plusieurs membres ont accompagné le président ou ont été délégués pour assurer la représentation de notre société aux manifestations récréatives ou

culturelles, aux assemblées de l'Union des sociétés de développement, ou aux rencontres officielles auxquelles nous étions invités.

Comme chaque année, votre comité s'est investi dans deux types d'activités :

- L'animation de nos villages ;
- L'intérêt pour les projets d'aménagement et de développement de nos quartiers.

Le président détaille quelques points qui ont tout particulièrement occupé la SDLJ cette année :

A. Relations avec l'Ecole Hôtelière de Lausanne :

Participation aux séances de la commission de voisinage de l'EHL dont voici quelques informations :

- Le chantier du nouveau campus connaît un retard d'environ 2 mois en raison de la crise sanitaire.
- Plusieurs personnes se sont interrogées sur les montagnes de terre stockées En Marin.

Nous avons contacté Monsieur Nils Gunzinger, Real Estate Services Director à l'Ecole Hôtelière de Lausanne qui nous a confirmé par téléphone les points suivants :

Il s'agit effectivement des matériaux d'excavation liés aux travaux de l'école hôtelière. Ces matériaux sont stockés sur une parcelle propriété de la Ville de Lausanne en zone intermédiaire, considérée comme inconstructible, ce qui oblige la remise en état en fin de travaux.

Ces volumes de terre seront utilisés pour le remblai et la mise en forme du niveau fini autour des bâtiments du campus. Un éventuel volume excédentaire sera évacué.

Il est précisé que par endroit, les fouilles atteignent une profondeur de 16 mètres et qu'après excavation, la terre prend environ 30% de volume en plus.

Pour le surplus, R. Destraz salue la présence dans l'assemblée de M. Christophe LAURENT – Ambassadeur des valeurs EHL Group qui répondra volontiers aux questions éventuelles à la fin de cette séance.

R. Destraz mentionne encore qu'un membre nous a demandé des informations concernant les travaux en cours dans l'emprise de la bretelle de la route de Berne.

Ces travaux consistent en la création d'un « Système d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée ».

Il s'agit d'un ouvrage composé de deux bassins récoltant les eaux de surface de

la route de Berne. Une installation similaire est également prévue sur la commune d'Epalinges. Ces réservoirs permettent de décanter à l'aide de filtres à sable notamment les eaux de pluies ruisselant de la chaussée avant leur introduction dans le réseau d'eau afin d'éliminer autant que possible les polluants.

B. Montblesson :

➤ Rencontre avec le comité des Amis de Montblesson

Sylvain Lienhard et Roger Destraz ont reçu le comité des Amis de Montblesson afin de faire connaissance avec cette nouvelle association des Râpes.

Il a été convenu que les 2 entités collaboreraient pour tous les sujets ayant trait aux relations avec la ville que ce soit les autorités ou l'administration en général. La SDLJ restera l'interlocuteur unique de la ville tout en relayant les demandes le cas échéant. Ceci a pour but de conserver une cohérence dans nos démarches et éviter les confusions entre les deux entités.

➤ Aménagements routiers et sécurité sur la route du Jorat

Le 1er avril 2019, une délégation du comité s'est rendue à une séance avec le service de l'urbanisme de la ville. Deux membres de l'association des amis de Montblesson avaient aussi été conviés.

Nous avons demandé à être reçus afin que l'on nous expose en détail les adaptations prévues sur la route du Jorat et/ou dans les quartiers de Montblesson en général. Des propositions et remarques ont été transmises directement et nous pourrions continuer à les informer des éventuels changements ou risques constatés.

Les travaux d'aménagement proprement dits sont à présents terminés.

Ces nouveaux aménagements ont pour but, estime la ville, de participer à la limitation du trafic sur ce tronçon.

➤ Ratavolar 30 km/h

Des riverains du chemin de la Ratavolar se sont inquiétés du report de la circulation sur leur chemin, notamment suite aux nouveaux aménagements sur la Route du Jorat. Ils avaient d'ailleurs déjà demandé, par le passé, s'il était envisageable de passer ce tronçon en zone 30km/h.

Suite à une nouvelle intervention de notre part, la Ville nous a indiqué que le chemin de la Ratavolar est bien identifié comme une zone modérée potentielle. Cependant, la réalisation dépend essentiellement de deux facteurs : la disponibilité de ressources financières et la coordination avec d'autres chantiers d'entretiens des chaussées.

En l'occurrence, la planification des chantiers et des investissements est déjà arrêtée pour les prochaines années.

Cependant, les craintes des riverains ont été versées au dossier notamment concernant l'augmentation de la circulation et une analyse sera effectuée pour évaluer si des travaux doivent être réalisés à plus court terme.

C. Poste de Vers-chez-les-Blanc :

La Poste de Vers-chez-les-Blanc a fermé définitivement ses portes le 16 mars dernier malgré nos efforts et ceux de la Municipalité.

Malheureusement le statut de l'entreprise empêche des interventions politiques influentes à quelque niveau que ce soit et nous sommes donc mis devant un fait accompli.

Depuis le 18 mars, les services postaux concernant l'envoi de lettres et colis sont disponibles dans les locaux de l'épicerie AromaVrac qui s'est ouverte à Pra Roman (Route du Jorat 196H-1000 Lausanne 26) le 29 février dernier, aux mêmes horaires que le commerce donc de manière plus étendue que précédemment.

Un tout-ménage a été envoyé à la population pour expliquer les services à disposition.

3 places de parc sont à disposition du côté de NetAge (places 8, 9 et 10) et il y a également une zone de dépose notamment quand il s'agit seulement d'aller amener ou chercher un courrier ou un colis (plan à l'écran).

Dorénavant, il est possible également de faire des dépôts et des retraits d'argent auprès du facteur en s'inscrivant préalablement auprès de la Poste. Enfin, tous les autres services sont disponibles auprès de la filiale d'Epalinges.

D. Eoliennes :

Pour rappel :

Le projet de parc éolien EolJorat Sud prévoit la réalisation de huit éoliennes sur territoire lausannois dans les bois du Jorat. Débuté en 2007, il est mené par les Sil et la société SI-REN SA.

Des opposants ont fait recours contre l'adoption du plan partiel d'affectation destiné à permettre ce type de construction.

En automne 2019, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) a rejeté les recours contre le plan partiel d'affectation. Dès lors les porteurs du projet étaient autorisés à déposer une demande de permis de construire et la mise à l'enquête publique.

Cependant, en novembre 2019, 13 opposants ont décidé de faire recours auprès du Tribunal fédéral contre la décision de la CDAP du Tribunal cantonal. Selon les informations reçues début septembre, le TF a invité l'OFEN (Office Fédéral de

l'énergie) à se positionner sur le recours et le recours est donc toujours pendant.

E. Parc péri-urbain du Jorat :

Ce projet connaît également de fortes oppositions. Les communes de Froideville, Corcelles-le-Jorat et Montpreveyres ont décidé d'abandonner le projet.

Dès lors la Commune de Lausanne a décidé de poursuivre le projet seule en accueillant un nouveau périmètre entièrement sur son territoire.

En juillet 2019, elle l'a présenté lors d'une soirée participative avec des représentants des différents groupes d'utilisateurs : cavaliers, vététistes, coureurs à pied ou champignonneurs. Pour avoir un ordre de grandeur, précisons que la zone centrale concerne 400 hectares sur les 4000 composant le massif forestier du Jorat.

Le mise à l'enquête publique de classement de ce secteur a engendré 27 oppositions dont notamment 4 associations et 2 communes (Cugy et Froideville). 2 activités cristallisent les reproches : la circulation des cavaliers et la filière du bois. La ville entendait poursuivre le dialogue avec ces 2 milieux.

Le parc devrait voir le jour le 1er janvier prochain si le projet est validé par la Confédération.

En parallèle à la finalisation du dossier pour l'évaluation par la Confédération, un des enjeux principaux de cette année 2020 sera de créer une nouvelle structure associative qui gèrera le futur Parc naturel d'importance nationale dès le 1er janvier 2021.

L'association « Jorat une terre à vivre au quotidien » organise par ailleurs de nombreuses activités pour petits et grands tout au long de l'année.

F. Colombarium Montheron :

L'installation d'un colombarium au cimetière de Montheron a été demandée par un de nos membres.

Suite à notre demande, le service concerné nous a informé qu'il a mené une réflexion détaillée sur cette demande en étudiant toutes les solutions possibles. Cependant, 2 écueils sont apparus : tout d'abord, le cimetière se trouve dans une zone de protection du patrimoine élevée (en lien avec l'Abbaye de Montheron) ce qui rend difficile et coûteux toute construction dans ce périmètre. En parallèle, il faut considérer que seules 8 inhumations ont eu lieu ces 10 dernières années dans ce cimetière.

Dès lors, l'étude de ce projet a dû être abandonnée.

G. Zone réservée :

Une séance d'information a été organisée par la Ville de Lausanne à Vers-chez-les-Blanc avec en parallèle une exposition détaillant le projet

Par rapport aux premières informations reçues en 2018, les parcelles concernées ont été maintenant définies avec précisions. La zone a même été étendue à la demande du Canton qui a demandé à la ville de revoir sa 1^{ère} copie. Toutes les informations sont disponibles en ligne sur le site de la Commune.

H. Requalification de la Route de Berne

Les travaux dureront donc 3 ans et sont découpés en plusieurs tronçons. Pour l'essentiel, ils ont pour but de créer 2 nouveaux giratoires (à l'Ecole hôtelière et à la hauteur de la Croix-Blanche), ainsi que des pistes cyclables et des voies propres pour les bus. La réduction de la vitesse est encore en discussion avec les différentes communes concernées.

Une augmentation du trafic a malheureusement été constatée par plusieurs habitants de Montblesson sur la route du Jorat et sur le chemin du Pont-Rouge depuis le début de ces travaux.

ANIMATIONS

Le comité a consacré une partie de ses activités à l'organisation de diverses manifestations.

Vide-greniers

Le 2^{ème} vide-greniers des Râpes a été organisé avec succès le dimanche 19 mai 2019 au manège du Chalet-à-Gobet.

Malgré une météo capricieuse, le lieu a pu être adapté en fonction et la manifestation a connu une belle fréquentation. Les exposants se sont dits très contents.

La fête des Râpes 2019

Samedi matin, l'initiation au tir à l'arc par les collaborateurs de la fédération internationale de tir à l'arc a été très fréquentée.

Les chants des écoliers ont comme toujours attiré de nombreux parents et grands-parents. Au travers d'une chanson, les écoliers et enseignants ont également souhaité une belle retraite à Mme Mirella NAVIOZ, concierge de l'établissement durant de très nombreuses années et la bienvenue à M. Sébastien PAHUD qui reprend cette fonction.

Le concours de dessin organisé pour la première fois a connu un beau succès. Les dessins gagnants pour chaque catégorie ont été publiés dans la Feuille des Râpes.

Pour la première fois, nous avons eu recours entièrement à de la vaisselle consignée.

Comme toute première expérience, nous avons connu quelques couacs et avons identifié des points d'améliorations que nous avons déjà mis en œuvre lors des manifestations suivantes.

Relevons que grâce à ce système, nous ne retrouvons plus aucun détritrus en dehors du site le dimanche des rangements ! Nous allons donc pérenniser ce système à l'avenir.

Un merci particulier est adressé par le président à l'entreprise Gaudard Electricité qui a mis gracieusement à disposition main d'œuvre et matériel pour cette fête.

Une belle édition de la Fête des Râpes, qu'un gros orage n'a pas réussi à gâcher !

L'édition 2020 n'a pas pu avoir lieu mais le comité prépare quelques surprises et nouveautés pour la prochaine édition !

Fête nationale 2019 :

Une météo magnifique qui a gardé les gens jusqu'au bout de la nuit et encore une belle fête organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Vers-chez-les-Blanc avec à sa tête un nouveau président en la personne d'Alexandre Regamey, ancien membre de notre comité.

Journée de la mobilité douce Montblesson – 22.09.2019

Dans le cadre de la journée de la mobilité douce, une petite manifestation a été organisée le 22 septembre 2019 à Montblesson, au bas de la Route du Jorat qui avait été fermée à la circulation pour cette occasion.

La publicité autour de cet événement était réduite et dès lors l'affluence a été modeste. Cependant, l'ambiance était agréable et a permis de bonnes discussions autour de la mobilité dans nos quartiers.

Près de 20 personnes ont participé au cours de yoga en plein air et l'agility vélo-trottinette a eu beaucoup de succès auprès des enfants (et aussi de certains adultes...)

La Raisinée

Grande année car nous avons passé de 2 tonnes à 3 tonnes de pommes ce qui nous a donné 1'000l de plus et a imposé une journée de travail supplémentaire.

La cuisson a dû être poursuivie intensément toute la nuit grâce à des équipes de bénévoles qui se sont relayées jusqu'au matin.

Cette année nous avons fait l'acquisition de nouveaux boccas pour vendre notre raisinée et nous avons mis un effort particulier sur la présentation.

Un merci tout particulier est adressé à tous ceux qui ont consacré du temps et des forces pour cette manifestation et plus particulièrement à nos traditionnels bénévoles Alfonso BLANCO, Jean-Pierre GLAUSER, Marcel JUILLERAT, André PANNATIER, Jean-Philippe NARBEL ainsi qu'au propriétaire des lieux, la famille BELET.

La prochaine édition aura lieu le week-end suivant l'AG sous une forme beaucoup plus modeste et sur un autre site. En effet, les mesures Covid ne permettent pas à la famille Belet de nous accueillir comme habituellement. Nous nous réjouissons de pouvoir malgré tout offrir cette manifestation à la population, la seule qui ait pu être organisée cette année.

Fête de Noël

Organisée dans le cadre idéal du manège du Chalet-à-Gobet, la fête de Noël est intégralement offerte à la population.

C'est plus de 200 élèves qui viennent chanter et environ le double de spectateurs.

Au vu du nombre d'enfants et de parents présents, l'endroit est idéal et la nouvelle disposition adoptée cette année a semblé mieux convenir à tout le monde.

Un nouveau père Noël nous a rendu visite et son arrivée a été à nouveau revue pour éviter autant que possible la cohue. M. Raphaël PUTALLAZ est chaleureusement remercié pour avoir revêtu l'habit rouge cette année !

Un grand merci à la famille JOHNER qui a mis à disposition toutes les infrastructures nécessaires au bon déroulement de cette fête. Des remerciements sont également adressés à la famille BELET qui a concocté la soupe au pois pour réchauffer petits et grands. Merci également aux classes, aux maitresses et aux parents qui ont animé cette fête de leurs chants. Sans oublier le pasteur, M. François BAATARD, pour le message de la paroisse.

A cette occasion, la somme de **1'500 CHF** a été récoltée et reversée à l'association **Né trop tôt** qui offre soutien et accompagnement aux parents de bébés nés prématurément.

Le journal : 2 éditions cette année.

R. DESTRAZ rappelle qu'il est possible de publier des annonces publicitaires pour votre entreprise ou pour annoncer vos manifestations.

Prix :

1/8 de page : 40.- (format carte de visite environ).

1/4 de page : 80.-

1/2 page 150.-

Le site Internet a été intégralement refait : **sdlj.ch** et la page Facebook est toujours active.

Il insiste sur le fait que tous ces vecteurs sont là aussi pour écouter la population et qu'il ne faut pas hésiter à rédiger quelques articles, passer une annonce, un message ou encore un coup de gueule. Nous sommes à l'écoute de tout le monde et de tous les quartiers.

Plus particulièrement, nous aimerions publier régulièrement une photo ancienne de nos villages. Les habitants sont donc invités à nous contacter s'ils possèdent de tels clichés.

Nous avons d'ailleurs commencé par une photo du centenaire.

Le président remercie Lise pour le travail qu'elle a accompli à la rédaction du journal, ainsi que Stéphane et Sylvain pour la gestion des sites.

Et enfin il remercie au nom de l'ensemble du comité toutes les personnes qui ont participé, collaboré à l'organisation des diverses manifestations. Si le travail demandé pour mettre en place chaque événement a été important, il a été plus que largement récompensé par la présence de tous.

Point 3 : Présentation et approbation des comptes, rapport du caissier et des vérificateurs.

Rapport du trésorier Gilles Chevrier. Il relève que la société a réussi à réduire nettement les coûts notamment de la fête des Râpes ce qui a permis d'équilibrer à nouveau les comptes.

M. André Blanc, vérificateur des comptes lit son rapport indiquant que le contrôle effectué n'amène pas de remarque et que les comptes sont bien tenus. Il demande d'accepter les comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité de l'assemblée.

Point 4 : Admissions :

Membre actif : aucun

Membre Passif : aucun

Membre collectif :

Restaurant l'Orée des	Mme Nadia	TRAYKOVA	Montheron
Cabine de physiothérapie (Pra Roman)	M. João	VASQUES	Vers-chez-les-Blanc
Coiffure Pra Roman	Mme	KÜNG	Vers-chez-les-

Les nouveaux membres sont admis par acclamation.

Démissions

M. et Mme	Gérard et Hanna	JANIN-HALLER
M. et Mme	Anne-Marie	KEIST

Ont 30 ans de société : aucun

Ont 40 ans de société :

Mme et M.	Esther et Anton	LÜTOLF-EGLI	Vers-chez-les-Blanc
Mme et M.	Myriam et Alfred	METRAUX	Lutry

Ont 50 ans de société :

Mme	Jacqueline	CHAVE-	Vers-chez-les-Blanc
Mme	Ruth	SCHOPFER	Vers-chez-les-Blanc
Mme	Marie-Louise	VON ARX	Vers-chez-les-Blanc
Mme et M.	Françoise et Roland	OSTERMANN	Vers-chez-les-Blanc

Point 5 : Election du président (de la présidente), du comité et de la commission de vérification des comptes.

Election du président

Roger Destraz annonce sa démission. De longs applaudissements répondent à cette annonce.

R. Destraz indique ensuite que le comité souhaite proposer Sylvain Lienhard pour le remplacer en tant que président et il le présente brièvement. Il n'y a pas d'autres candidats.

Sylvain Lienhard est élu par acclamation.

Sylvain Lienhard prend la parole pour remercier Roger Destraz pour ses nombreuses années de comité puis de présidence. Il lit un poème de Gilles parodié en l'honneur de R. Destraz puis le comité dans son ensemble interprète une chanson pour remercier Roger.

Election du comité

Le comité était composé des membres suivants :

Mesdames et Messieurs :

Stéphane CATTI à	Montblesson
Claude PENEVEYRE à	Vers-chez-les-Blanc
Olivier MEYLAN à	Montblesson
Mme Marisa MAURER PUTALLAZ à	Vers-chez-les-Blanc
Mme Corinne RAY au	Chalet à Gobet
Mme Lise APOTHELOZ à	Montblesson
M. Gilles CHEVRIER à	Vers-chez-les-Blanc

Et pour représenter le hameau de Montheron, Pierre-Henri LOUP.

Tous les membres du comité actuel sont d'accord de se représenter pour une année.

Cependant, le comité ayant connu deux démissions ces 2 dernières années, il a souhaité trouver un nouveau membre.

A ce titre, la candidature de M. Benoît JOHNER est présentée à l'assemblée. M. JOHNER co-dirige avec son frère le Manège du Chalet-à-Gobet. Sa famille et lui soutiennent les activités de la SDLJ depuis de nombreuses années. Le Manège occupe une place particulière dans nos villages et il est réputé loin à la ronde. Le comité estime que ses compétences seraient bienvenues.

Il n'y a pas d'autres candidats. Le comité est élu en bloc par acclamation.

Le président remercie les membres du comité pour leur engagement tout au long de l'année. Il remercie aussi les conjoint(e)s très souvent impliqués aussi.

Election de la commission de vérification des comptes

Pour l'année 2019, la commission se composait de :

M. André BLANC	rapporteur
Mme Martine STAHEL	vérificatrice
M. Jean-François LAURENT	suppléant

M. André Blanc arrivant au terme de son mandat, il doit être remplacé. Jean-François HOFFER se propose spontanément.

La commission de vérification des comptes pour l'année 2020 se composera donc de :

Mme Martine STAHEL	rapporteur
Jean-François LAURENT	vérificateur
Jean-François HOFFER	suppléant(e)

Point 6 : Fixation de la cotisation annuelle

Les montants actuels des cotisations sont les suivants

Membre	:	20 CHF
Réduction pour couple	:	30 CHF
Société	:	80 CHF

A l'unanimité, l'assemblée accepte de ne pas les modifier.

Le président encourage chacun à recruter de nouveaux membres.

Point 7 : Discussion des questions d'intérêt général

R. DESTRAZ mentionne l'intervention politique faite par M. Jean-François CACHIN sous la forme d'un postulat développé en mars de cette année auprès du conseil communal de Lausanne demandant une égalité de traitement en matière de transports publics pour les habitants des zones foraines.

En effet, un trajet simple course coûte 5.60 CHF aux habitants des zones foraines alors que les habitants des communes de St-Sulpice, Renens, Epalinges, Ecublens, Crissier, Jouxens, Le Mont, Pully, Belmont et Lutry ne paient que 3.70 CHF pour le même titre de transport.

Il est donc demandé à la Municipalité d'intervenir auprès de la communauté tarifaire vaudoise MOBILIS pour que les arrêts des lignes 62, 64 et 45 et du LEB se trouvant sur territoire lausannois soient inclus dans la zone 12.

Ce postulat n'a pas encore été traité à ce jour.

M. Christophe LAURENT, ambassadeur des valeurs auprès de l'EHL demande

la parole afin d'apporter quelques informations concernant l'école
Tout d'abord il félicite R. Destraz pour l'accomplissement de son mandat et également S. Lienhard pour son élection. Il relève la bonne collaboration établie avec eux lors des séances de voisinages organisées régulièrement par l'EHL.

Nouveau campus : M. LAURENT insiste sur le fait que le conseil de l'école et la direction souhaitent un campus ouvert. Par exemple, un sentier de plus de 3km sera aménagé à l'intérieur du campus et ouvert au public. Les infrastructures tels que la piscine, le spa et les salles de sport seront accessibles aux écoles locales, et au public selon des tranches horaires à définir.

Le chantier connaît un léger retard. L'inauguration a été reportée au printemps 2022 afin de permettre l'organisation de manifestations dans les meilleures conditions (saison, aménagements extérieurs).

Le gros œuvre sera terminé en novembre-décembre 2020 ce qui réduira très sensiblement les nuisances notamment en termes de circulation (camions). Les connexions entre les bâtiments seront alors réalisées. Il insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas uniquement de salles de classe mais aussi de lieux de vie.

Crise sanitaire : la direction et quelques collaborateurs sont retournés le 2 juin sur le campus pour organiser la réouverture post-confinement. L'enseignement à distance a été mis en place. Il était déjà en préparation, la réalisation a été accélérée par le Covid. 1/3 des élèves suivent les cours en présentiel et 2/3 à domicile. Des portiques permettant la traçabilité des personnes sur le campus ont été installés.

Concernant la mise en **quarantaine de 2'500 étudiants** et l'organisation d'une fête de clôture juste avant les interdictions cantonales (des articles de presse l'ont relaté).

M. LAURENT rappelle en préambule que les étudiants n'ont rien fait d'illégal. Néanmoins, la direction avait recommandé fortement de renoncer à l'organisation de cette fête et le dégât d'image pour l'EHL dans son ensemble est énorme. Plusieurs conseils de discipline ont eu lieu suite à ces faits.

Suite à cette situation, les étudiants réfléchissent à un moyen de marquer leur implication dans la société qui les entourent afin de casser l'image de jeunes fortunés déconnectés des réalités. Il existe au sein de l'école 32 comités (pour le sport, la pratique des langues, etc.). Chaque comité va chercher un projet visant à « donner » à la communauté, c'est-à-dire offrir temps et compétences à des sociétés ou associations locales ou développer un projet pour la population locale. Ce projet doit se situer dans un rayon de 15 km maximum autour de l'EHL et se réaliser dans un délai de 18 à 24 mois.

Enfin, il remet un présent de la part de l'école à Roger DESTRAZ pour le remercier de sa collaboration durant sa présidence à la SDLJ.

Le brigadier Joël MURNER et l'appointé Julien SÜSTRUNK, se présentent à l'assemblée. Ils sont les référents de la police municipale pour la zone Nord (Chailly, Sallaz, Pontaise et quartiers forains). L'effectif est de 6 policiers pour cette grande zone.

M. M. JUILLERAT prend la parole pour regretter que la police ne soit pas plus présente / visible.

M. G. GAUDARD demande la parole et s'exprime en tant que conseiller communal sur quelques points de l'actualité lausannoise (finances communales, aide Covid aux entreprises ; aménagement pistes cyclables).

M. le Municipal David PAYOT demande la parole.
Il répond brièvement à l'intervention de M. GAUDARD.

Puis, il évoque un article paru dans la Lausanne-Cités du même jour (mentionnant la proposition d'un élu pour que les quartiers forains se séparent de la commune de Lausanne). Il indique que les habitants des zones foraines ne sont pas des citoyens considérés différemment des autres lausannois.

Il remercie d'ailleurs la SDLJ qui permet de faire le lien et que les gens des Râpes participent aux décisions et à la vie de la cité.

Il annonce qu'un montant de 300'000 CHF va être investi pour rénover la grande salle (isolation, cuisine, fenêtres et sols). Une analyse amiante a été aussi réalisée et a démontré qu'il n'y avait pas d'amiante volatile dans le bâtiment. Ces travaux devraient commencer rapidement (vacances d'octobre).

M. Cottet, président de la SD de Vernand félicite R. Destraz pour son mandat. Il constate que la société est bien vivante, preuve en sont les débats de la soirée. Il souhaiterait une plus grande coopération dans le futur avec sa société car il constate que plusieurs problématiques sont communes. Par exemple les tarifs Mobilis, les problèmes de circulation (trafic de transit par Le Mont-sur-Lausanne et les forêts de Vernand sur des chaussées pas du tout adaptées à ce trafic.).

Point 8 : propositions individuelles

Aucune proposition individuelle.

Agenda :

3-4 octobre

24 heures de la raisinée

Les autres manifestations seront annoncées lorsque nous serons en mesure de les planifier en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.